



Simplex, une Division de Actuantt
N86 W12500 Westbrook Crossing
Menomonee Falls, WI 53051, États-Unis
Téléphone : +1 (262) 293-1500 Télécopie : +1 (262) 293-7040

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 11 février 2013

Date de révision 22 octobre 2015

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identifiant du produit

Nom du produit Huile hydraulique Simplex 150
Simplex 18139, 44818

Autres moyens d'identification

Code produit 161
Numéro de révision 2662
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant.
Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

U.S. Lubricants A Division of U.S. Venture, Inc. 425 Better Way Appleton, WI 54915, États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de la Société +1 800-490-4900
Numéro de téléphone d'urgence (24/24h) +1 800-688-4005 DTCG84-01-A-900043

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Catégorie 2B

Étiquetage

Vue d'ensemble des urgences

Avertissement

Mention de danger

Provoque une irritation oculaire

Aspect Visqueux

État physique Liquide

Odeur Pétrole léger

Conseils de prudence – Prévention

Laver abondamment le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation.

SI DU PRODUIT EST REÇU DANS LES YEUX : rincer précautionneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Nocif pour les organismes aquatiques

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids %
Distillats pétroliers, paraffiniques lourds hydrotraités	64742-54-7	90-99
Alkyle dithiophosphate de zinc	4259-15-8	< 1

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, en levant et abaissant les paupières. Faire appel à un médecin
Contact avec la peau	Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver avec de l'eau et du savon.
Inhalation	Se déplacer à l'air frais
Ingestion	Ne PAS tenter de vomir ou de faire vomir. Consulter un médecin Boire un ou deux verres d'eau.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note à l'attention des médecins Traiter de manière symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction adapté

Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyen d'extinction inadapté Attention : l'utilisation d'eau pulvérisée peut être inefficace pour lutter contre l'incendie.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

Données d'explosibilité

Sensibilité aux chocs mécaniques Néant

Sensibilité aux décharges statiques Néant

Équipement de protection et précautions à l'attention des pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Des vapeurs toxiques peuvent être émises en brûlant ou lors d'une exposition à la chaleur. La pression peut augmenter dans des conteneurs fermés surchauffés. Stocker à une température inférieure à 48 °C (120 ° F)

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions et équipement de protection individuels et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuel tel que requis. Assurer une ventilation suffisante, en particulier dans les zones confinées. Stopper toute fuite si cela est possible sans danger.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Se référer à la section 12 pour obtenir des informations écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Prévenir les fuites et déversements ultérieurs si cela peut être réalisé sans danger.

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Recueillir et transférer dans des récipients convenablement identifiés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer abondamment les objets et les endroits contaminés en observant la réglementation environnementale.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manutention sûre

Conseils pour une manutention sûre Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer fumées / brouillards / vapeurs / aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, dont les incompatibilités

Conditions de stockage Tenir éloigné de toute chaleur, étincelles, flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d. les veilleuses, les moteurs électriques et l'électricité statique). Garder les conteneurs bien fermés dans un endroit sec, froid et bien ventilé. Ne pas stocker à des températures supérieures à 48 °C (120 °F).

Matériaux incompatibles Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les bases ou les acides forts.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle des paramètres

Directives d'exposition Ce produit, tel que livré, ne contient aucun matériau dangereux ayant des limites d'exposition en milieu de travail établies par les organismes de réglementation propres à la région.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles d'ingénierie Douches
Postes de lavage des yeux
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que le port d'équipement de protection individuelle (EPI)

Protection faciale et des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes étanches)

Protection du corps et de la peau Porter des gants de protection en Néoprène™ ou en nitrile.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. Si les limites d'exposition sont dépassées ou que de l'irritation survient, une ventilation et une évacuation peuvent être requises.

Considérations générales d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide	Odeur	Pétrole léger
Aspect	Visqueux	Seuil de perception de l'odeur	Aucune information disponible.
Couleur	Jaune		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques - Méthode</u>
-------------------------	-----------------------	-----------------------------------

pH	Essentiellement neutre	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible.	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible.	
Point éclair	204 °C (400 °F)	
Taux d'évaporation	Inférieur à 0,01 (@1 ATM et 25 °C. acétate de n-butyle = 1	
Inflammabilité (solide / gaz)	Aucune information disponible.	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité :	10 % (valeur estimative)	
Limite inférieure d'inflammabilité :	1 % (valeur estimative)	
Tension de vapeur	inférieure à 0,01 mmHg	
Densité de vapeur	Supérieure à 1 (air = 1)	
Gravité spécifique	0,860	
	kg/m ³ (livres/gallon) : 857,96 (7,16)	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible.	
Coefficient de répartition	Aucune information disponible.	
Température d'auto-inflammation	Aucune information disponible.	
Température de décomposition	Aucune information disponible.	
Viscosité cinématique	30-34 cSt @ 40 °C	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible.	
Propriétés explosibles	Aucune information disponible.	
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible.
Poids moléculaire	Aucune information disponible.
Contenu du VOC (%)	Négligeable
Densité	Aucune information disponible.
Densité apparente	Aucune information disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Sans objet

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Réactions dangereuses possibles

Aucune en utilisation normale

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.**Conditions à éviter**

Agents oxydants forts. Chaleur, flammes et étincelles.

Matériaux incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les bases ou les acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut libérer des gaz et vapeurs irritants et toxiques.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**Informations sur les voies d'exposition probables**

Informations sur le produit	Aucune donnée disponible.
Inhalation	Éviter de respirer des vapeurs et des brouillards. L'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau	Un contact prolongé avec la peau peut provoquer des rougeurs et une irritation.
Ingestion	Susceptible de causer des dommages en cas d'ingestion accidentelle et, en grandes quantités, de provoquer des nausées et la diarrhée.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alkyle dithiophosphate de zinc 4259-15-8	= 3100 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Lapin)	-

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes** Aucune information disponible.**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Corrosion / irritation cutanée	irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	irritant pour les yeux.
Irritation	Peut causer des irritations oculaire et cutanée. UN CONTACT RÉPÉTÉ OU PROLONGÉ AVEC LA PEAU POURRAIT L'ASSÉCHER ET CAUSER DE L'IRRITATION.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Mutagénicité des cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Aucune information disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée	Aucune information disponible.
Risque d'aspiration	Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme

0,16 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues / plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Distillats pétroliers, paraffiniques lourds hydrotraités 64742-54-7		5000 : CL50, truite arc-en-ciel (oncorhynchus mykiss), mg/l 96 h		1000 : CE50, daphnies magna, mg/l 48 h
Alkyle dithiophosphate de zinc 4259-15-8	1,0 - 5,0 CE50, Pseudokirchneriella subcapitata (algue d'eau douce), mg/l 96 h	10,0 - 35,0 CL50, têtes-de-boule (Pimephales promelas) mg/l 96 h semi-statique 1,0 - 5,0 : CL50, têtes-de-boule (Pimephales promelas) mg/l 96 h statique		1 - 1,5 : CE50, Daphnies magna, mg/l 48 h

Persistence et dégradabilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
Alkyle dithiophosphate de zinc 4259-15-8	2,86

Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les récipients.

Nom chimique	Statut des déchets dangereux en Californie
Alkyle dithiophosphate de zinc 4259-15-8	toxique.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Ministère des Transports américain Non soumis à réglementation

ICAO (Organisation internationale de l'aviation civile) Non soumis à réglementation

IATA (Association internationale du transport aérien) Non soumis à réglementation

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Tous les composants de ce matériau font partie de l'inventaire TSCA des États-Unis ou en sont exempts.
DSL/NDSL	Tous les constituants sont conformes avec la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et figurent sur la Liste intérieure des substances.
EINECS/ELINCS	Conforme
ENCS	Conforme
IECSC	Conforme
KECL	Conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

Légende :

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, Section 8(b) Inventaire
DSL / NDSL - Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances du Canada
EINECS / ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes / Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles au Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
ENCS - Substances chimiques existantes et évaluées en Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines
IECSC - Inventaire des substances chimiques en Australie

Conformité à REACH

Ce produit ne présente pas de dangers tel que défini par REACH 1907/2006 et les réglementations 453/2010 et CLP 1272/2008

Règlementation fédérale des États-Unis

SARA 313

Section 313, Titre III du SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986. Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux obligations de déclaration de la Loi et de la partie 372 du Titre 40 du Code of Federal Regulations des États-Unis.

Nom chimique	N° CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Alkyle dithiophosphate de zinc - 4259-15-8	4259-15-8	1.0

Catégories des risques SARA

311/312

Risque aigu pour la santé	Non
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de libération de pression soudain	Non
Risque réactif	Non

CWA (Loi américaine sur la propreté de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée cataloguée en tant que polluant selon la CWA (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités non négligeables	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Alkyle dithiophosphate de zinc 4259-15-8		X		

CERCLA

Ce matériau ne contient aucune substance réglementée cataloguée en tant que substance dangereuse selon la loi américaine, la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou la Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences particulières de déclaration au niveau local, régional ou provincial quant aux rejets de ce matériau

Règlementation régionale aux États-Unis**Proposition 65 en Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65 de la Californie

Réglementations d'État du droit à savoir des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Alkyle dithiophosphate de zinc 4259-15-8	X		X

Informations sur l'étiquetage EPA aux États-Unis

Numéro d'enregistrement de pesticide EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (Association nationale de protection contre les incendies)	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS (Système d'identification des matériaux à risque)	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Risques physiques 0	Protection individuelle X

Date de publication 11 février 2013

Date de révision 22 octobre 2015

Notes de révision

Aucune information disponible.

Limites de responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, informations et croyances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, d'utilisation, de traitement, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet et ne sauraient être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent que le produit spécifique désigné et peuvent ne plus être valides si le produit est utilisé en combinaison avec un autre produit ou procédé, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la Fiche technique de sécurité